

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE À LA SALLE DE RÉUNION, LE
LUNDI 9 JUILLET 2018, À 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère
Madame Johanne Cormier	Conseillère
Madame Kathy Ouellet	Conseillère
Madame Angie Duguay	Conseillère
Monsieur Rénald Blais	Conseiller

Était absente :

Madame Delvie Blais	Conseillère
---------------------	-------------

Madame Monika Déraps, secrétaire-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale, assistent aussi à la réunion.

PRIÈRE

La prière fut dite par tous.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le quorum a été vérifié et, Monsieur Léonard Labrie, maire a pris la parole pour remercier les élus de leur présence.

**RÉSOLUTION N° 077-07-2018
ORDRE DU JOUR : ADOPTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Francine Blais, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Kathy Ouellet, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

**RÉSOLUTION N°078-07-2018
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018 :
ADOPTION**

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Cormier, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Francine Blais, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal de la réunion du 4 juin 2018 tel que présenté.

RÉSOLUTION N°079-07-2018
DÉBOURSÉS : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réналd Blais, Conseiller
APPUYÉ PAR Madame Kathy Ouellet, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉ SOLU*

QUE le conseil municipal accepte le paiement de l'ensemble des déboursés de juin 2018, lesquels atteignent la somme de 44 142.08 \$.

RÉSOLUTION N°080-07-2018
PRO-MAIRE : DÉCISION

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Francine Blais, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Angie Duguay, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉ SOLU*

QUE le conseil municipal mandate Madame Kathy Ouellet, Conseillère, comme Pro-Maire, pour une période de 4 mois, soit jusqu'au 5 novembre 2018.

RÉSOLUTION N°081-07-2018
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC – DEMANDE DE DON : DÉCISION

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Angie Duguay, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Johanne Cormier, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉ SOLU*

QUE le conseil municipal octroi un montant de 150.00 \$ à l'Association du Cancer de l'Est-du-Québec.

RÉSOLUTION N°082-07-2018
ÉTAT FINANCIER OMH 2017 : ADOPTION

*IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réналd Blais, Conseiller
APPUYÉ PAR Madame Angie Duguay, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉ SOLU*

QUE le conseil municipal adopte le rapport financier 2017 de l'OMH tel que présenté.

RÉSOLUTION N°083-07-2018
PAHIN ÉLECTRIQUE / SOUMISSION : DÉCISION

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Francine Blais, Conseillère
APPUYÉ PAR Monsieur Régnald Blais, Conseiller
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE le conseil municipal accepte la soumission # S-5618 au montant de 2150.94 \$ taxes incluses, de Pahin Électrique, pour l'installation de lumières extérieures au bâtiment multifonctionnel situé au 250, rue Jacques-Cartier.

**RÉSOLUTION N°084-07-2018
SUIVI POUR LA BORNE ÉLECTRIQUE / SOUMISSION :
ACCEPTATION**

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Angie Duguay, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Johanne Cormier, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE le conseil municipal accepte la soumission # S-2018071002 de AddÉnergie d'une somme de 5022.68 \$ (taxes incluses) pour l'achat de la borne de recharge électrique et d'un panneau d'indication de la borne.

QUE le conseil municipal accepte la soumission # S-5718 de Pahin Électrique pour l'installation de la borne électrique d'une somme de 4189.05 \$ (taxes incluses).

Au total, le coût sera de 9211.73 \$, par contre 80 % de cette acquisition sera facturée à Tourisme Côte-Nord, donc le coût pour la municipalité sera de 1842.35 \$.

**RÉSOLUTION N°085-07-2018
TDR INFORMATIQUE / SOUMISSION SITE WEB : DÉCISION**

*IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Cormier, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Kathy Ouellet, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE le conseil municipal accepte la soumission # 90 de TDR Informatique d'une somme de 3702.20 \$ taxes incluses pour la création du site web de la municipalité.

**RÉSOLUTION N°086-07-2018
TDR INFORMATIQUE / SOUMISSION ÉQUIPEMENTS
INFORMATIQUES : DÉCISION**

*IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Régnald Blais, Conseiller
APPUYÉ PAR Madame Angie Duguay, Conseillère*

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte la soumission # 89 d'une somme de 6930.03 \$ taxes incluses, de TDR Informatique, pour l'achat d'équipements informatiques.

RÉSOLUTION N°087-07-2018
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Cormier, Conseillère
APPUYÉ PAR Madame Angie Duguay, Conseillère
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance du conseil soit levée à 20 h 35.

Monika Déraps
Secrétaire-trésorière

Léonard Labrie
Maire